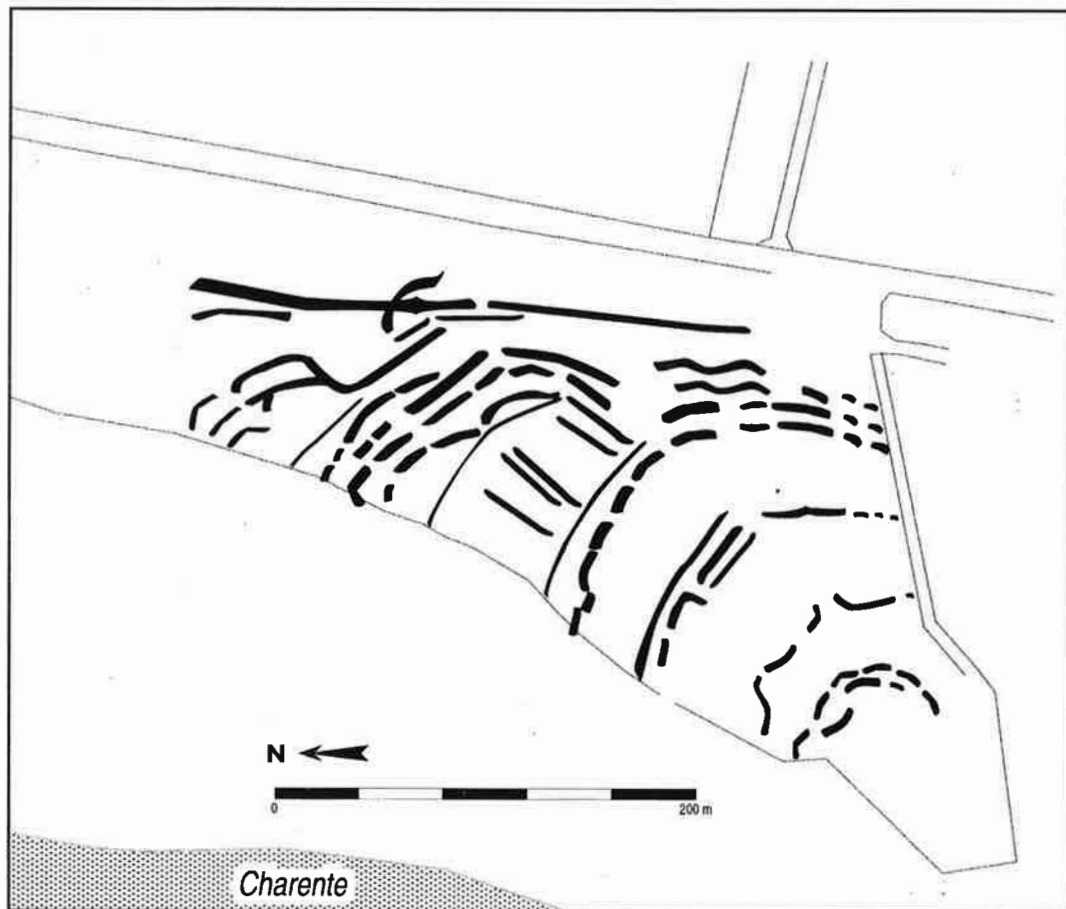


INTERNÉO 4 - 2002

Journée d'information du 16 novembre 2002, Paris



ouvrage publié par l'Association
pour les Etudes interrégionales sur le Néolithique (INTERNÉO)
et la Société Préhistorique Française

SOMMAIRE

Philippe LEFRANC et Anthony DENAIRE : Un nouveau site du groupe d'Entzheim à Bischoffsheim (Bas-Rhin).....	p. 5
Fred DUGOIS, Kay FECHNER et Karine RAYNAUD : Dampierre le Château "Liévaux" : un bâtiment trapézoïdal de la 2 ^{ème} moitié du quatrième millénaire découvert dans l'Argonne marnaise : premiers résultats.....	p. 9
Ivan PRAUD, Françoise BOSTYN, Emmanuelle MARTIAL, Laurent MICHEL : Un site Villeneuve-Saint-Germain dans la vallée de l'Ourcq.....	p. 13
Dominique PROST et Bruno AUBRY avec la collaboration de Miguel BIARD : Présentation de trois sites cerny découverts récemment dans le département de l'Eure.....	p. 23
Emmanuel MENS Etude technologique des gravures de Mané er Hroëk (Locmariaquer, Morbihan) : un nouveau cas de crosse transformée en hache	p. 33
Cyril MARCIGNY, Emmanuel GHESQUIÈRE, Stéphanie CLÉMENT-SAULEAU, David GIAZZON, Erik GALLOUIN et Cyril HUGOT : Les occupations du Néolithique moyen II de Saint-Vigor d'Ymonville (Seine-Maritime), présentation liminaire.....	p. 37
Matthieu HONNEGER : La station littorale de Marin-les-Piéçettes (Neufchâtel, Suisse) : une place centrale au sein du monde lacustre ?.....	p. 51
Caroline SCHAAL : Paléocarpologie de la station 19 du lac de Chalain (Jura) au III ^e millénaire av. J.-C.	p. 59
Françoise BOSTYN , François GILIGNY , Adrienne LO CARMINE : Recherches récentes sur la minière à silex de Flins-sur-Seine (Yvelines)	p. 69
Françoise BOSTYN, Laurent DESCHODT et Frédéric SEARA : L'occupation néolithique du site de la Presle, commune de Lhéry (Marne)	p. 77
Maria A. BORELLO, Elisabetta MOTTES : La circulation des silex d'origine nord-italienne en Suisse au Néolithique, note préliminaire.....	p. 85
Jean-Gabriel PARIAT : Les sépultures du Néolithique moyen de Changis-sur-Marne – Les Pétreaux (77)	p. 99
Claude BURNEZ et Catherine LOUBOUTIN avec la collaboration de Séverine BRAGUIER : Les Coteaux de Coursac à Balzac (Charente), un habitat Vienne-Charente en Angoumois	p. 109
Laure SALANOVA : La sépulture collective de Saint-Claude (Bury, Oise), résultats des deux premières campagnes de fouille	p. 119
Alain VILLES : Nouvelles recherches de terrain dans le secteur du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire) : Barrou et La Guerche	p. 127
Sandra SICARD, Séverine BRAGUIER, Catherine DUPONT, Roseline GOIN, Caroline RICHE, Jérôme ROUSSEAU, Farid SELLAMI, Isabelle SIDERA : Résultats de la fouille préventive de l'enceinte mégalithique du Jardinnet aux Magnils-Reigniers (Vendée)	p. 131
Yvan PAILLER, Yohann SPARFEL avec la collaboration de Sandrine PACAUD : Prospections et inventaire des sépultures néolithiques dans le Finistère : l'exemple du Bas-Léon....	p. 147
LISTE DES COLLOQUES ET JOURNEES INTERNEO	p. 159

LA STATION LITTORALE DE MARIN/LES PIÉCETTES (NEUCHÂTEL, SUISSE) UNE PLACE CENTRALE AU SEIN DU MONDE LACUSTRE ?

Matthieu HONEGGER

La station littorale de Marin/Les Piécettes, située sur la rive nord du lac de Neuchâtel, a été découverte en 1998 à l'occasion d'une intervention de sauvetage. Datant du 35^e siècle av. J.-C., ce village a livré une structure exceptionnelle dans le cadre du Néolithique du nord-ouest des Alpes. Il s'agit d'un vaste tertre érigé au centre de l'habitat, sur lequel a été reconstruit à plusieurs reprises un bâtiment à l'architecture particulière (Honegger 2001). Un chemin de plus de 100 mètres de long accède au tertre en traversant plusieurs rangées de palissades. Il passe le long du bâtiment central puis se poursuit en direction du lac. L'étendue du village paraît particulièrement importante pour l'époque et sa durée d'occupation dépasse probablement les 50 ans, au vu du nombre de reconstructions attestées. La station littorale des Piécettes, par sa dimension et ses caractéristiques architecturales, pourrait bien représenter un lieu central, pôle d'activités spécifiques dans un territoire regroupant plusieurs villages.

1. Localisation du site et déroulement des travaux

Le site est localisé sur la commune de Marin-Epagnier (Neuchâtel), à proximité de l'embouchure du canal de la Thielle et à moins de 500 mètres du célèbre gisement de La Tène, qui a donné son nom à la civilisation celtique (fig. 1). L'établissement néolithique se trouve au pied d'une pente à environ 300 mètres du rivage actuel. Les vestiges se situent à une altitude avoisinant 430 m, soit à un peu moins d'un mètre au-dessus du niveau moyen du lac (429,2 m).

Le village a été repéré en 1998 sur une parcelle vouée à la construction d'un complexe de villas (fig. 2). La première intervention a permis d'étudier une surface isolée de 240 m², le terrain environnant n'étant déjà plus accessible par les archéologues. De 1999 à 2001, le Service et Musée d'archéologie de Neuchâtel¹ a organisé une fouille de sauvetage programmée, au rythme de 3 à 5 mois par année. Il a ainsi été possible d'ouvrir un secteur de près de 3000 m², situé dans une zone centrale de l'habitat. En parallèle, des sondages ont été réalisés dans la pente, à l'arrière du village. Ils ont révélé des vestiges de la même époque, essentiellement des artefacts et des restes de faune. Il pourrait s'agir de zones d'activités situées en périphérie de l'établissement. Enfin, en été 2002, une dernière campagne d'un mois a permis de réaliser quelques sondages, afin de compléter les informations concernant l'extension de la zone habitée.

2. Datation et durée d'occupation

Le village a été occupé de manière continue durant une période de plusieurs décennies. Le mobilier est homogène d'un point de vue typologique et s'inscrit dans la phase Port-Conty de la civilisation de Cortaillod, soit entre 3500 et 3300 av. J.-C. (Voruz 1991). En stratigraphie, il est possible de distinguer sur une grande partie du site deux phases d'occupation qui sont séparées par un niveau d'argile limoneuse, déposée par le lac. Dans quelques endroits, notamment à l'emplacement du tertre, la séquence est bien plus complexe et de multiples épisodes sont visibles. De manière générale, le niveau inférieur a été érodé par le lac ; il livre des structures mal conservées et une faible quantité de mobilier. Le niveau supérieur a par contre été épargné de l'action du lac ; il livre une grande quantité de vestiges, dont la disposition correspond à leur état d'abandon sur le site.

La datation du village repose sur la typologie du mobilier, sur quatre datations au radiocarbone et sur les résultats de la dendrochronologie (Honegger 2001). La typologie confrontée au carbone 14 permet de proposer un intervalle compris entre 3500 et 3350 av. J.-C. Cet

¹ Je remercie M. Egloff, directeur du Laténium, et B. Arnold, archéologue cantonal, pour leur soutien dans la conduite de cette intervention archéologique.

intervalle est confirmé par les premières analyses dendrochronologiques, qui indiquent que les abattages ont dû se dérouler au cours du 35^e siècle av. J.-C. Le corpus de pieux se prête cependant mal aux datations reposant sur le décompte des cernes de croissance. D'une part, les pieux ne sont pas toujours conservés ; d'autre part, les chênes, qui représentent environ deux tiers des essences utilisées, ont en grande majorité moins de 30 ans d'âge. La synchronisation des courbes de croissance est donc particulièrement délicate.

En l'absence de résultats précis fournis par la dendrochronologie, il est difficile d'évaluer la durée d'occupation du lieu. Le plan général des pieux montre que les maisons ont été reconstruites à plusieurs reprises. Le village a dû être habité pendant une période de plus de 50 ans.

3. Organisation générale de l'habitat

La répartition des pieux et des trous de poteaux repérés dans la zone centrale du village permet de se faire une idée générale de l'organisation architecturale (fig. 3). On reconnaît ainsi un chemin d'accès bordé de deux rangées de poteaux, des palissades construites du côté de la terre ferme, un bâtiment édifié au sommet du tertre et, sur ses côtés, des maisons d'habitations disposées en rangées régulières. Bien sûr, les nombreuses réfections et reconstructions contribuent à brouiller quelques peu l'organisation initiale, mais elles respectent néanmoins une certaine logique d'ensemble.

Le chemin d'accès a été reconnu sur une longueur de 110 m. Il débute dans la pente et descend en direction du village, en s'alignant sur l'axe du bâtiment situé au sommet du tertre. Il traverse une série de palissades, puis passe une sorte d'entrée en chicane, avant d'accéder à la zone du tertre. Il longe l'édifice central sur son flanc occidental, puis se poursuit en direction du lac. Ce chemin est marqué par deux rangées de pieux entre lesquelles a été disposé un remblais de 20 à 30 cm de haut, probablement destiné à assurer une circulation au sec. Les deux rangées de poteaux pourraient correspondre à un chemin de planches, comme on en connaît dans d'autres stations du Plateau (Wolf 1998-1999). Cependant, la manière dont les deux rangées de pieux s'organisent au niveau de l'entrée dans le village, laisse penser qu'il s'agit plutôt de deux palissades bordant le chemin remblayé.

Les palissades sont nombreuses et n'ont pas toutes fonctionné en même temps. A l'est du chemin, la complexité du plan suggère que d'anciennes constructions, peut-être des bâtiments, devaient être présentes avant l'érection des palissades. A l'ouest, la situation est plus claire et il est possible d'observer, par endroits, des ouvertures, indiquant la présence d'accès latéraux. Du côté de la terre ferme, au nord-ouest des palissades, se dessinent des alignements de poteaux. La campagne de fouille de 2002 a montré qu'il s'agissait de maisons d'habitation, globalement contemporaines du reste de l'établissement.

De part et d'autre du tertre s'étendent les aires d'habitat domestique. Elles se distinguent aisément par la présence de dépotoirs riches en mobilier archéologique, en ossements d'animaux et en pierres éclatées au feu. On y observe également des chapes d'argile rubéfiée qui résultent du démantèlement de foyers, de l'argile non cuite qui pourrait provenir du revêtement des cloisons, ou encore des accumulations de galets le long des parois des bâtiments. L'étude du champ de pieux n'est pas assez avancée pour proposer un plan définitif de toutes les maisons. Cependant, leur organisation générale est d'ores et déjà perceptible, grâce aux alignements de pieux marquant leur paroi. Elles sont implantées parallèlement les unes par rapport aux autres et sont composées de trois rangées de pieux. Leur largeur oscille autour de 3,50 m et leur longueur atteint au moins 10 m.

4. Tertre central

Le tertre est une colline artificielle, au sommet de laquelle ont été construits des bâtiments successifs dont l'architecture est particulière. Cette colline, sans cesse rehaussée, atteint dans son état final 15 m de large, 24 m de long et 90 cm de haut. Elle a été construite en plusieurs phases qui peuvent être schématiquement séparées en niveaux plutôt organiques, correspondant à des occupations successives, et en niveaux argileux, qui représentent des épisodes d'apport en remblais (fig. 4). Il se peut que certains apports argileux proviennent aussi de la destruction des parois du bâtiment central.

La fouille a permis d'identifier trois niveaux d'implantation de poteaux. Ceux-ci correspondent à trois édifices reconstruits au même emplacement, dont les dimensions atteignent 8 m de long pour une largeur de moins de 3 m (fig. 5). Les fondations de la première maison sont faites de

deux rangées d'une multitude de pieux de petite section (5-7 cm) formant des parois de 60 à 80 cm de largeur. Le deuxième bâtiment se superpose exactement au premier, mais le nombre de pieux utilisés est nettement inférieur. Quant à la troisième reconstruction, elle ne renferme plus que de quelques pieux de gros diamètre (12-14 cm) créant finalement une structure à deux nefs de largeur inégale. Cette asymétrie et l'emplacement du chemin laisse supposer que l'accès au bâtiment se faisait du côté occidental, et non pas à l'une de ses extrémités.

Contrairement aux surfaces occupées par l'habitat domestique, le centre du monticule est dépourvu de toute structure de combustion. Le mobilier y est également rare et il n'y a pas de dépotoir ou de zone de rejet quelconque. Cette absence de témoins domestiques confirme ce que l'architecture met en évidence : à savoir la différence de fonction entre l'édifice central et les secteurs d'habitation.

5. Marin/Les Piécettes dans le cadre du Néolithique du bord des lacs

La construction d'un vaste tertre destiné à supporter un bâtiment à l'architecture singulière est un des éléments les plus marquants du village de Marin/Les Piécettes. L'organisation de tous les éléments architecturaux connus à ce jour s'articulent autour de cette construction centrale. Cette dernière exprime de manière évidente une forme de spécialisation de l'espace habité. L'absence de vestiges domestiques laisse supposer qu'il ne s'agit pas d'une maison d'habitation.

Les plans de villages littoraux du Néolithique sont relativement nombreux ; ils transmettent une image égalitaire des unités d'habitation avec des maisons de plan identique, régulièrement alignées les unes par rapport aux autres (Hafner, Suter 2000, Hasenfratz, Gross-Klee 1995, Pétrequin et al. 1999). Lorsque des bâtiments particuliers sont identifiés, il s'agit généralement de greniers, clairement associés aux unités d'habitation. Il n'existe pas, à notre connaissance, de construction centrale comparable à celle de Marin/Les Piécettes. Ce constat d'unicité suggère que le bâtiment implanté sur le tertre est doté d'une fonction, dont les implications sociales dépassent les préoccupations d'une seule communauté villageoise. Le concept de la place centrale, développé par C Renfrew (1973), permettrait de mieux comprendre le rôle joué par le village de Marin. Celui-ci, par la présence de son édifice particulier serait un lieu central, pôle d'activités spécifiques dans un territoire défini regroupant plusieurs villages. Sa vaste superficie, dont on ne connaît pas encore la totalité, et sa longue durée d'occupation, attestée par les nombreuses reconstructions, renforcent l'idée d'un lieu particulier. En général, les villages du Néolithique moyen sont en effet occupés durant de plus courtes périodes et couvrent des surfaces moindres (fig. 6).

Il est délicat de définir la fonction précise du bâtiment central de Marin/Les Piécettes, en l'absence de témoins évocateurs. Il est fort probable que celui-ci joue un rôle important dans l'idéologie de la communauté, que ce soit par rapport à des aspects *politiques* (lieu de réunion) ou *religieux* (sanctuaire).

Bibliographie

HAFNER A., SUTER P.J. (2000) - *-3400 : die Entwicklung der Bauerngesellschaften im 4. Jahrtausend v.Chr. am Bielersee aufgrund der Rettungsgrabungen von Nidau und Sutz-Lattrigen*. Bern : Berner Lehrmittel- und Medienverlag.

HASENFRATZ A., GROSS-KLEE E. (1995) - L'habitat : architectures et modes de construction. Dans : STÖCKLI W. E., NIFFELER U., GROSS-KLEE E. eds. *Néolithique*. (SPM: La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Age; 2). Bâle: Société suisse de préhistoire et d'archéologie, p. 195-229.

HONEGGER M. (2001) - Marin-Les Piécettes NE au Néolithique : une station littorale d'exception. *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, 84, p. 29-42.

- PETREQUIN P., VIELLET A., ILLERT, N. (1999) - Le Néolithique au nord-ouest des Alpes : rythmes lents de l'habitat, rythmes rapides des techniques et des styles ? Dans : *Habitat et société*, 19^e Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire (Antibes, 1998), Antibes, p. 297-323.
- RENFREW C. (1973) - Monuments, mobilisation and social organisation in Neolithic Wessex. Dans : Renfrew C. ed. *The explanation of culture change : models in prehistory*. London : Duckworth, p. 539-558.
- VORUZ J.-L. (1991) - *Le Néolithique suisse: bilan documentaire*. (Documents du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève; 16). Genève : Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université.
- WOLF C. (1998-1999) - Neues zur Architektur des westschweizerischen Endneolithikums : erste Auswertungsergebnisse des Befunde in den Seeufersiedlungen von Concise-sous-Colachoz (VD) am Neuenburgersee. *Plattform*, 7-8, p. 107-117.

M. HONEGGER
Institut de Préhistoire de l'Université de Neuchâtel
Espace Paul Vouga
CH-2068 Hauterive
adresse e-mail: matthieu.honegger@ne.ch

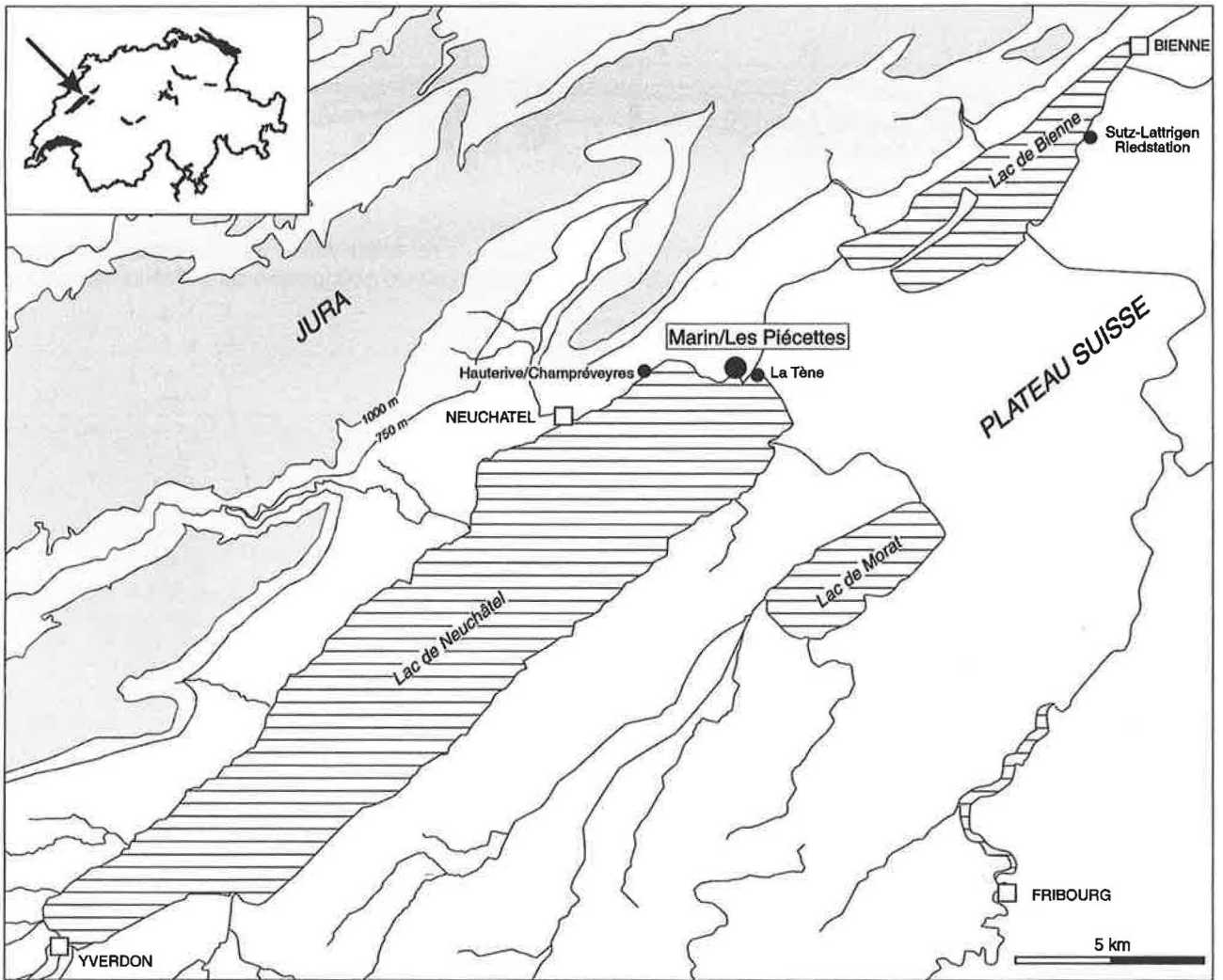


Figure 1. Localisation du site de Marin/Les Piécettes (canton de Neuchâtel, Suisse).

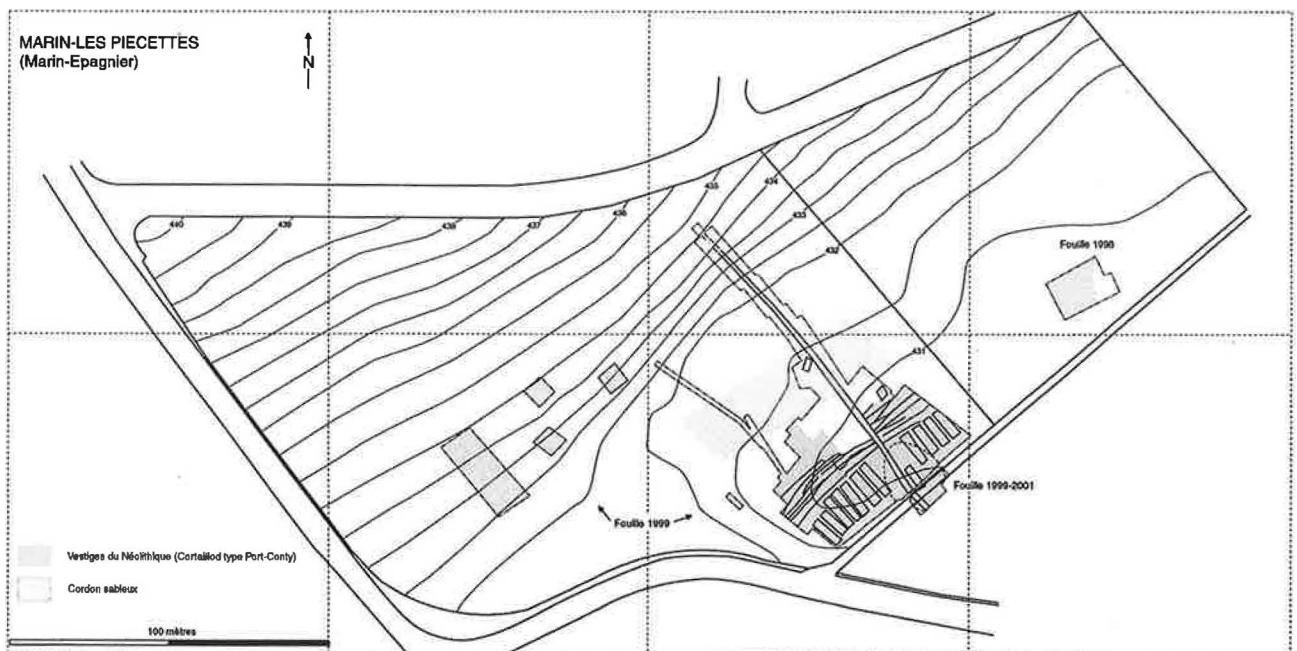


Figure 2. Plan d'ensemble de la fouille de Marin/Les Piécettes montrant les surfaces fouillées ayant livré des vestiges du Cortaillod de type Port-Conty (état fin 2001).

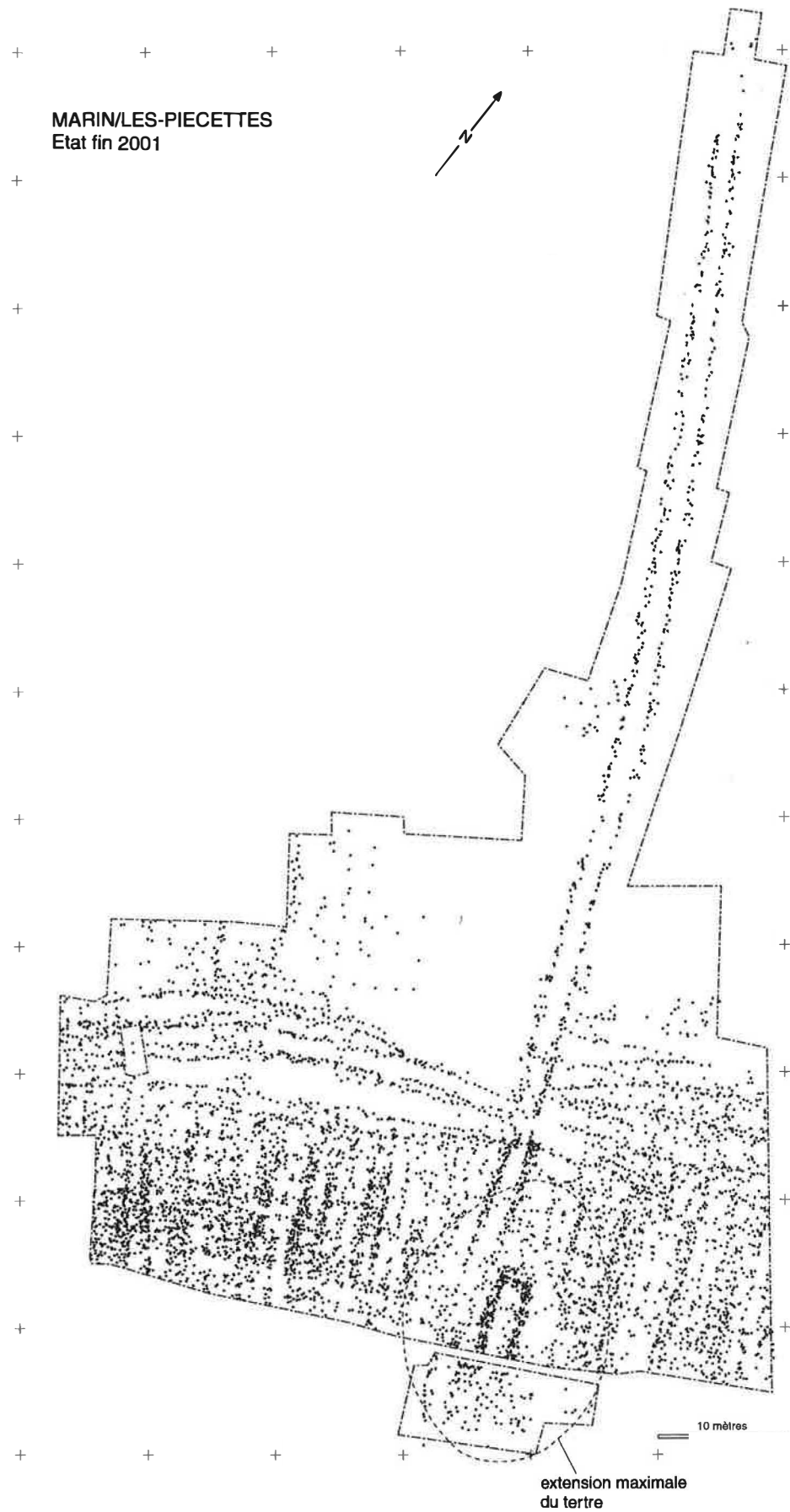


Figure 3. Plan de répartition des pieux dans la zone centrale du village de Marin/Les piécettes.

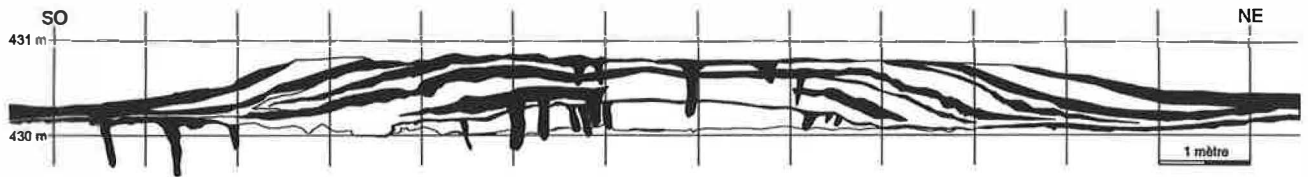


Figure 4. Stratigraphie du terre selon un axe sud-ouest / nord-est. En foncé: les niveaux d'occupation. En clair: les niveaux de destruction ou de recharge en argile.

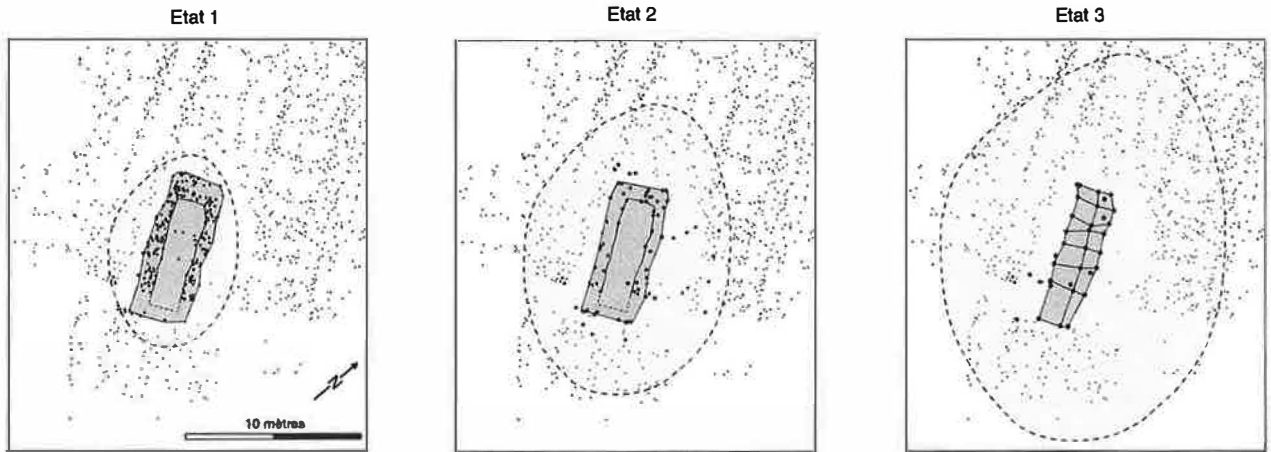


Figure 5. Etats successifs de construction du bâtiment central situé au sommet du tertre.

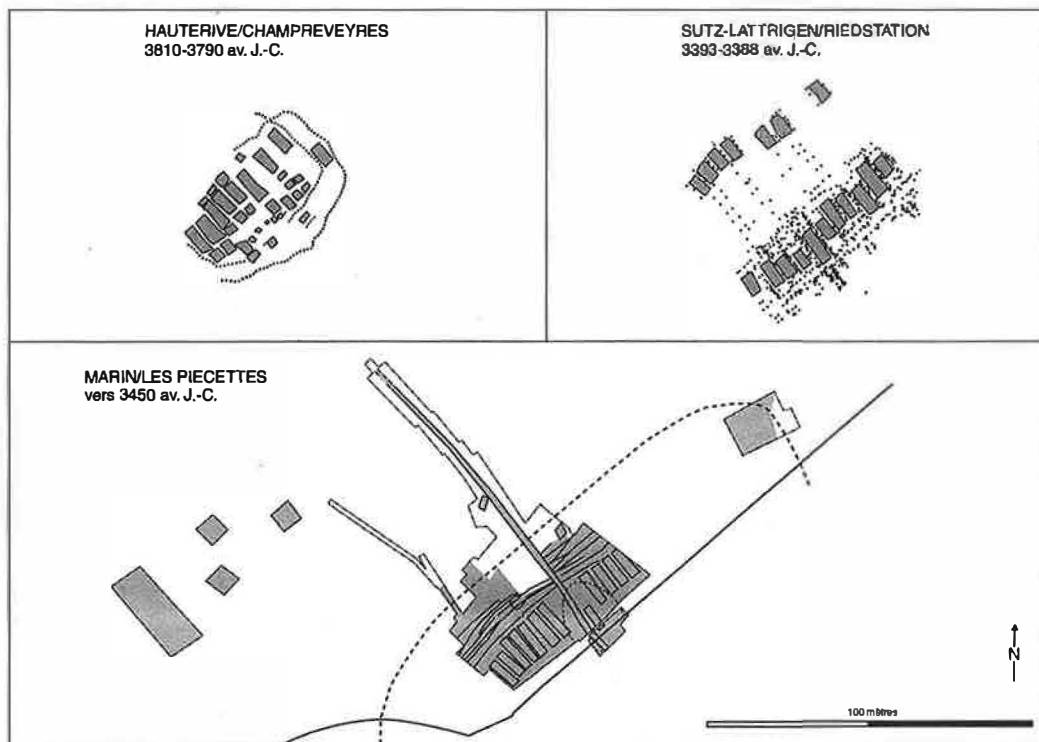


Figure 6. Extension connue du village de Marin/Les Piécettes par rapport à celle de deux autres villages de la civilisation de Cortaillod.